

# **VOLTALIA**

Société anonyme au capital de 279 177 193,50 euros  
Siège social : 84 boulevard de Sébastopol, 75003 Paris  
RCS Paris 485 182 448

## **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

**Assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2019**

**Seizième résolution**

## **MAZARS**

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT – 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

## **H3P REAL ASSETS**

SIEGE SOCIAL : 101-109 RUE JEAN JAURES – 92 300 LEVALLOIS PERRET

TEL : +33 (0) 1 85 78 09 00

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 546 875,00 EUROS - RCS PARIS 508 805 686

## **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

*Paris La Défense et Levallois, le 29 avril 2019*

Les commissaires aux comptes

MAZARS  
Juliette DECOUX

H3P REAL ASSETS  
Eric HINDERER